

Arrêté n° 21-033

ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DES COMMISSIONS D'EXAMEN DES VOEUX

- Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,*
- Vu le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation,*
- Vu les articles L. 612-2 et suivants du code de l'éducation*
- Vu les articles D. 612-1 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article D. 612-1-13,*
- Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,*
- Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts,*
- Vu l'élection de Monsieur François GERMINET en tant que président de CY Cergy Paris Université en date du 24 mars 2020,*

Considérant que les établissements dispensant des formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur proposées sur la plateforme Parcoursup examinent les dossiers de candidature des candidats,

Considérant que, pour procéder à cet examen, chaque établissement réunit, pour chaque formation ayant enregistré des vœux, une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le chef d'établissement,

LE PRÉSIDENT DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

ARRÊTÉ

Article 1 : Création

Dans le cadre de la procédure nationale de pré-inscription à une formation initiale de premier cycle de l'enseignement supérieur, des commissions d'examen des vœux sont créées au titre de l'année universitaire 2021-2022 aux fins d'examiner les dossiers des candidats pour chaque formation ayant enregistré des vœux.

Article 2 : Composition

Les commissions d'examen des vœux des formations proposées par l'établissement sont fixées comme suit :

COMPOSANTE	FORMATION	COMMISSION D'EVALUATION DES VŒUX
UFR Langues et Études Internationales	Langues étrangères appliquées CMI TERRITOIRES, CULTURES, TOURISME	Juan Carlos Baeza Soto - Aurore Merle - Michèle Weinachter Gérald Peloux (Président)
	Langues étrangères appliquées ANGLAIS ALLEMAND	Peggy Pacini Michèle Weinachter (Présidente)
	Langues étrangères appliquées ANGLAIS CHINOIS	Kayoko Iwauchi Aurore Merle (Présidente)
	Langues étrangères appliquées ANGLAIS ESPAGNOL	Sarah Fila-Bakabadio - Peggy Pacini Claudia Jareno Gila (Présidente)
	Langues étrangères appliquées ANGLAIS JAPONAIS	Aurore Merle - Gérald Peloux Kayoko Gillot-Iwauchi (Président)
	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales ANGLAIS	Lise Hamelin - Henry Wyld Denise Bourke (Présidente)
	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales ESPAGNOL	Marie Delannoy Luisa Ballesteros Rosas (Présidente)
	FSS - Trilingue métiers du Commerce bio et Développement durable création	Melisende Bart Carlota Piedehiero (Présidente)
	PaRéO vers les Études Internationales création	Luisa Ballesteros Marie Delannoy (Présidente)
UFR Lettres et Sciences Humaines	Lettres - LETTRES ET ARTS VIVANTS (danse, musique, théâtre)	Claude Coste - Pierre-Henri Kleiber Sylvie Brodziak (Présidente)
	Lettres - LETTRES MODERNES	Sylvie Brodziak - Pierre-Henri Kleiber Claude Coste (Président)
	PaRéO vers les LETTRES MODERNES création	Claude Coste Pierre-Henri Kleiber (Président)
	Géographie et aménagement - GEOGRAPHIE	Karl Hoarau – Anne Hertzog Florence SALIT (Présidente)

	PaRéO vers la GEOGRAPHIE création	Karl Hoarau - Anne Hertzog – Dominique PICARD Florence SALIT (Présidente)
	Histoire - HISTOIRE	Emilie Dosquet Hélène Bernier-Farella (Présidente)
	PaRéO vers l'HISTOIRE création	Emilie Dosquet Hélène Bernier-Farella (Présidente)
	Géographie et aménagement CMI Management des Réseaux de Transport et des Mobilités	Laurent Gatineau - Laurent Guihery - Geneviève Zembri Antoine Beyer (Président)
	Lettres - PPPE création	Pierre-Henri Kleiber - Pierre-Louis Fort Claude Coste (Président)
UFR Droit	Droit - DROIT	Marie Caffin-Moi, référente lycée - Isabelle Meyrat, responsable première année - Haroula Argyriadis Kervegan, responsable première année - Catherine Audeoud, responsable première année Valérie Menes-Redorat, Vice Doyen licence (Présidente)
	Droit - DROIT ANGLO-AMERICAIN DU DROIT ANGLO-AMERICAIN	Valérie Menes-Redorat, Vice Doyen licence Rosemary Mulot, co-responsable du DU (Présidente) Douglas Yates co-responsable du DU (Président adjoint)
	Droit - DROIT ESPAGNOL DU DROIT ESPAGNOL ET LATINO- AMERICAIN	Valérie Menes-Redorat, Vice Doyen licence - Nelly Ferreira, Doyen - Danielle Rojas, responsable du DU (Présidente)
	Licence franco-allemande intégrée en droit	Valérie Menes-Redorat, Vice Doyen licence – Ute Weinmann, responsable de la filière (Présidente), Margaret Gutkes, enseignante référente - (Présidente adjointe)

Institut Eco-Gestion	Economie - ECONOMIE, FINANCE ET GESTION DU ECONOMICS & CORPORATE ENGLISH	Thepthida Sopraseuth - Thomas Tregouët Mathieu Martin (Président)
	Economie - PORTAIL ECONOMIE, FINANCE ET GESTION	Thomas Tregouët Thepthida Sopraseuth (Présidente)
	BUP - Conseiller de clientèle de particuliers multicanal	Thepthida Sopraseuth - Thomas Tregouët - Anne-Sophie Marguier-Mazzochi John Weate (Président)
	BUP en alternance - MACAT (Métiers de le gastronomie)	Vincent Marcilhac - Emmanuel Perez - Anne-Sophie Marguier-Mazzochi Sébastien Le Tacon (Président)
Institut Sciences et techniques	CUPGE Parcours mathématiques-physique	Guy Trambly – Smail ALILI Claire Pinettes (Présidente)
	CUPGE Parcours physique-chimie	Guy Trambly – Smail ALILI Claire Pinettes (Présidente)
	Electronique, énergie électrique, automatique - CMI EEA (Traitement de l'information et gestion de l'énergie)	Anel Bon Lionel Vido (Président)
	Sciences de la terre - CMI - Géosciences pour l'énergie	Pauline Souloumiac Pascale Leturmy (Président)
	Chimie PORTAIL PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES DE LA TERRE ET INGENIERIE	Gilles Rémy Pascal Griesmar Philippe Banet Pascale Leturmy Maud Larregola, Responsable de filière (Présidente) Grégory Chaume, Responsable de filière (Président adjoint)
	LAS PCSTI - Mineure santé (Université de Cergy-Pontoise-CYSUP) création	Gilles Rémy Pascal Griesmar Philippe Banet Pascale Leturmy Maud Larregola, Responsable de filière (Présidente) Grégory Chaume, Responsable de filière (Président adjoint)
	Mathématiques PORTAIL MATHÉMATIQUES INFORMATIQUE PHYSIQUE ET INGENIERIE	Elisabeth Logak - Smail Alili - Geneviève Rollet - Luigi Cantini- Myriam Régent-Kloeckner Irénée Briquel (Président)

	Sciences de la vie PORTAIL BIOLOGIE ET INGENIERIE	Damien Seyer - Myriam Régent- Kloeckner Cédric Picot (Président)
	LAS Biologie - Mineure santé (Université de Cergy-Pontoise- CYSUP) création	Damien Seyer - Myriam Régent- Kloeckner Cédric Picot (Président)
	DU ICPA (International chimie- physique en anglais)	Elisa Peroni - Maud Larregola - Florian Gallier Gilberte Dosseh (Presidente)
	FSS - Patrimoine bâti : Métiers de la construction et du patrimoine création	Youcef Fritih- Anne-Sophie Godot - Katalin Escher Beatriz Menéndez (présidente)
	FSS - Sécurité informatique : Réseau et cyber sécurité création	Sophie Savin - Clothilde Bellargent Jérôme Morges (Président)
	FSS - Sécurité privée : Management de Proximité création	Sophie Savin - Clothilde Bellargent Jérôme Morges Guillaume RENIER (Président)
	FSS - Sécurité privée : Vidéoprotection création	Sophie Savin - Clothilde Bellargent Jérôme Morges (Président)
INSPE	Licence Sciences de l'éducation	Anissa Belhadjin Bruno Robbes (Président)
EPSS	PaRéO vers les Métiers du Sanitaire et du Médico-social	Saoucene Hamouda (responsable Admissions); Marie-Laure Huet (responsable pôle des formations infra bac)

Article 3 : Publication

Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'Université.

Article 4 : Exécution

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Abrogation

L'arrêté n°20-029 est abrogé.

Fait à Cergy, le 15 mars 2021

Le président de CY Cergy Paris Université

François GERMINET



Transmis au rectorat le : 17 mars 2021

Publié le : 17 mars 2021

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.